

à Fromelles,  
 le 31 décembre 2025

Chère collègue, cher collègue,

**L'AMR59 compte aujourd'hui 370 communes adhérentes.** Cet engouement nous honore et nous oblige. Les membres du bureau, les bénévoles, les chargés de missions, se démultiplient pour représenter, mettre en valeur et défendre les ruralités qui composent notre département.

## UN RÉSEAU NATIONAL PUISSANT : L'AMRF

**Au niveau national, 13 500 communes rurales adhèrent à l'AMRF.**  
**En rejoignant l'AMR59, vous bénéficiez de cette force collective.**

Concrètement l'AMRF c'est :

- Une représentation forte auprès de l'État et du législateur.
- Un poids réel dans les lois, décrets et politiques publiques.
- Une expertise reconnue et des informations régulières sur les enjeux ruraux : services publics, école, finances, santé, mobilités, transition écologique...

## L'AMR59 : UN APPUI CONCRET POUR VOS COMMUNES

**Être maire rural aujourd'hui, c'est porter plus de responsabilités avec moins de marges de manœuvre et de ressources.** Plus que jamais, nous avons besoin d'un réseau solide, réactif et engagé.

En adhérant à l'AMR59, vous profitez en complément de l'offre de l'AMRF d'un réseau départemental engagé et une offre de service pensé pour répondre à vos réalités quotidiennes.

- **Vous sécurisez vos décisions et gagnez en sérénité** grâce à des réponses rapides et fiables à vos questions budgétaires, juridiques ou réglementaires.
- **Vous montez en compétences, vous gagnez en efficacité** grâce à des formations opérationnelles pour vos élus et vos équipes, aux rencontres de la ruralité et le magasine mais aussi lors de nos webinaires d'information,
- **Vous êtes alertés et informés sur des dispositifs** pour mener des projets grâce à notre appui en ingénierie auprès des services de l'État (*pacte de solidarité, services civiques, Villages en fêtes, Village d'avenir...*).
- **Vos intérêts sont défendus là où les décisions se jouent** grâce à un soutien politique sur le terrain au travers la présence des membres du bureau dans les commissions territoriales, à l'assemblée nationale et au sénat.
- **Vous trouvez des solutions concrètes** grâce à un accès à nos partenaires publics et privés (*Département, Banque des Territoires, Orange, GRDF, Groupe Postal Enedis...*).

**“**  
*Avec l'AMR59, vous gagnez un appui concret, une capacité d'influence, des outils, un réseau et des solutions adaptées à vos projets.*  
**”**



Congrès départemental et AG du 19 juin 2025



Congrès du 19 juin 2025 : atelier sur les élections



Stand du département au congrès départemental



Stands des partenaires de l'AMR59 au congrès départemental

# EN 2026 : DES PROJETS, UN RÉSEAU ACTIF ET DES TEMPS FORTS POUR AVANCER ENSEMBLE

- **Villages en fêtes** : du 4 janvier au 31 janvier, candidater au dispositif "villages en fêtes" en partenariat avec la DRAC pour accueillir gratuitement une compagnie artistique lors d'une fête de votre village entre avril et fin juin 2026.

## 10 villages seront retenus par département de la Région HDF

- **Webinaire** : Le mardi 6 janvier 2026 à 17H00 se tiendra un webinaire sur le thème de "**l'IA au service des communes rurales** : comment libérer du temps aux équipes et alléger votre quotidien ?"
- **Service civique** : dès janvier recruter un ou plusieurs services civiques dans votre commune pour donner un élan à vos projets.  
**150 postes sont mis à disposition de la ruralité**
- **Formation de début de mandat** : un programme de formation complet pour bien débuter votre mandat sera proposé à l'ensemble des nouvelles équipes. N'hésitez pas à nous contacter pour toute demande à ce sujet.
- **Rencontre de la ruralité** : "Aller vers les habitants : projets, services et participation des habitants au cœur de la ruralité" le 29 avril à Boeschepe.
- **Congrès des maires Ruraux** : le 25 juin 2026 RDV à Wallers Arenberg pour le 5ème congrès de l'AMR59 qui aura pour thème : "**le mandat des grands projets : comment financer et être accompagné dans mes projets**".

Plus d'information sur [www.amr59.fr](http://www.amr59.fr)

## MOT DU PRÉSIDENT

2026 ouvre une nouvelle étape pour nos communes rurales. L'adoption du statut de l'élu local marque un tournant : ce n'est pas un aboutissement, mais un socle solide pour renforcer la place des élus ruraux et consolider la démocratie dans nos villages.

À nous, maintenant, de transformer cette avancée en dynamique d'engagement pour 2026 : attirer de nouveaux talents, encourager l'envie d'agir et faire vivre l'espoir démocratique au cœur de nos territoires.

Face aux défis qui s'annoncent – transition écologique, pression financière, exigences citoyennes – une certitude demeure : seule, une commune s'épuise ; ensemble, notre ruralité avance et se fait entendre.

L'AMR59 restera à vos côtés pour porter votre voix, défendre vos intérêts et construire des solutions concrètes, là où se décident les politiques publiques.

Je vous adresse tous mes vœux pour cette nouvelle année et me réjouis de vous retrouver lors de nos prochains rendez-vous.



Pour le bureau de l'AMR59,

Jean Gabriel MASSON, président de l'AMR59,  
Maire de Fromelles

*Merci de votre engagement !*

**Si vous réadhérez** : vous recevrez votre facture Chorus-Pro → il suffit de la valider

**Si vous souhaitez adhérer** : vous complétez le formulaire disponible sur le site de l'AMR59 et validez ensuite la facture Chorus-Pro



Grand atelier interdépartemental sur la transition écologique en présence de la ministre



Formation Bilan de Mandat à Orsinval



Congrès et AG de l'AMR59



06.32.67.14.93



[contact@amr59.fr](mailto:contact@amr59.fr)



7, rue Verdun 59249 Fromelles